

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'un poste de livraison, d'un poste de transformation, d'un poste de transformation-livraison, d'une citerne incendie et d'une clôture sur la commune de GUITINIÈRES

Il sera procédé du **lundi 3 avril 2023 au vendredi 5 mai 2023 inclus**, soit une durée de 33 jours, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'un poste de livraison, d'un poste de transformation, d'un poste de transformation-livraison, d'une citerne incendie et d'une clôture, au lieu-dit Les Rentaneaux – Le Touzinard par la société RD PROJET 4 sur la commune de GUITINIÈRES.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : RD PROJET 4, ZAC des champs de Lescaze 47310 ROQUEFORT, Tel : 06 31 59 69 73.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique "publications/consultations du public").

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement – 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de GUITINIÈRES, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Madame le commissaire enquêteur, à la mairie de GUITINIÈRES 3 Route de la Bergerie 17500 GUITINIÈRES et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Madame Françoise MAUBERT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Il se tiendra en personne à la disposition du public, en mairie de GUITINIÈRES, aux jours et heures suivants :

- Lundi 3 avril 2023 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 20 avril 2023 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 5 mai 2023 de 14h00 à 17h00

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Le commissaire enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L.123-15 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société RD PROJET 4.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de GUITINIÈRES pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.